



# Le 902

JOURNAL DE L'UD CGT HAUTS-DE-SEINE

UD CGT 92 - IMMEUBLE LA ROTONDE  
32-34, AVENUE DES CHAMPS PIERREUX - NANTERRE  
TÉL. : 01.41.20.91.00  
MAIL : CONTACT@UD-CGT92.FR

# Sommaire

4-5

**8 mars...grève féministe**

6-7

**53ème congrès confédéral**

8-9

**Nos Luittes Départementales**

10-11

**Syctom : une mobilisation exemplaire**

12

**Paroles de Syndicat : CapGemini**

14-15

**Vie syndicale et syndicalisation**

16-17

**Infos Droits / Culture**

18

**Agenda / Syndiquez-vous**

19

**Restons connecté.es**



Atelier pancartes à l'UD

# Edito



Cédric Mastain  
Membre du Bureau de l'UD CGT 92  
En charge de la Vie Syndicale

## Jusqu'au retrait et au-delà !!!

Nous avons tenu notre 53ème congrès confédéral du 27 au 31 mars à Clermont Ferrand, dans un contexte de luttes, de grèves et de mobilisations. Nous sommes sorti-es de ce congrès avec une nouvelle direction composée de 66 membres et pour une première fois de notre histoire, avec une femme élue à sa tête, Sophie Binet.

Dans son discours de clôture du congrès, Sophie a salué les camarades mobilisé-es et en grève depuis plusieurs semaines contre la réforme des retraites. Elle a aussi réaffirmé qu'il n'y aurait pas de négociation avec le gouvernement, sans retrait de loi. Notre CGT s'engage, dans sa feuille de route, à construire un syndicalisme de rupture sociale pour lutter contre les politiques libérales et financières et gagner de nouveaux droits, à développer ses forces et son audience électorale, pour élever et élargir le rapport de force.

C'est un mouvement historique que nous vivons et qui perdure depuis plus de 13 semaines. Cela fait bien longtemps qu'il n'y a pas eu d'intersyndicale réunissant l'ensemble des syndicats professionnels et étudiants. Partout dans notre département, les salarié-es se mobilisent, ce qui a permis aussi de multiplier les actions : soutiens aux salarié-es de l'incinérateur à Issy , de la Sépur à Nanterre , barrages filtrants au port de Gennevilliers, affichages de banderoles, manifestations locales comme à Fontenay aux Roses, où les habitant-es se mobilisent contre la réforme , du jamais vu depuis plus de 50 ans ! Nous avons une formidable opportunité pour faire adhérer les salarié-es. En effet, la CGT revendique pas moins de 30 000 nouvelles adhésions nationalement depuis le début de l'année, ce qui se traduit dans le département par un nombre toujours croissant d'adhérent-es.

Nous devons continuer la lutte, face au déni de démocratie de ce gouvernement qui a décidé de rester sourd aux revendications de la rue et qui s'entête dans les mesures antisociales. Les jeunes, les femmes, les privé-es d'emploi, les plus fragiles seront celles et ceux qui seront le plus impacté-es par cette loi. Nous disons : « ça suffit ! » il nous faut amplifier le rapport de force. Soyons nombreuses et nombreux pour ce 1er mai qui sera unitaire et populaire, maintenons la pression sur ce gouvernement et le patronat. Attelons nous à les faire reculer pour que cette loi ne s'applique pas !

# 8 mars ...



**La journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars** a été le signe d'une très forte mobilisation nationale avec un mot d'ordre commun à toutes et tous : Non à la réforme des retraites. Nous, les femmes, voulons être les grandes gagnantes en obtenant le retrait de cette réforme !

Cette année, le Collectif Femme Mixité 92 en collaboration avec le Collectif Femmes Mixité 75 a décidé de sensibiliser les salarié·es sur les dangers de cette nouvelle

réforme qui impactera très fortement les femmes, car oui encore une fois ce sont les femmes qui sont les grandes perdantes de cette nouvelle réforme. Ceci pour plusieurs raisons : la pension minimum versée est conditionnée à une carrière complète, les congés parentaux ne sont que très partiellement pris en compte, il est constaté un renforcement prévisible de la précarité en fin de carrière ce qui impactera bien évidemment le montant de la pension, la pénibilité des métiers féminisés n'est toujours pas reconnue et enfin la décote est maintenue. Près de 20% de femmes contre 10% d'hommes sont déjà contraintes de partir à 67 ans pour ne pas subir une décote qui rendrait encore plus misérables leurs pensions.

Nos deux collectifs se sont donc donnés rendez-vous sur le parvis de la Défense, ce mercredi 8 mars, dès 11h00 devant la Grande Arche pour tracter et distribuer des goodies (foulards, bracelet et badges). Une prise de paroles en intersyndicale avec la CFDT, la FO, et la CFTC ainsi qu'un karaoké féministe et engagé ont été organisés.





# Grève féministe

L'après-midi nous sommes allées manifester, malgré la pluie, dans les rues parisiennes. Cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes a été le signe d'une très forte mobilisation nationale : 70 000 personnes à Paris, plusieurs centaines de milliers partout en France pour près de 200 mobilisations. Ces chiffres sont historiques.

Outre la réforme des retraites, nous revendiquons l'égalité salariale car, tous temps de travail confondus, les femmes gagnent 28% de moins que les hommes. Ces écarts sont liés à 5 facteurs : les temps partiels, l'écart cumulé sur les carrières, la non mixité des emplois qualifiés et la dévalorisation des métiers à prédominance féminine, l'écart sur la part variable de la rémunération (primes, heures supplémentaires...) et de la « discrimination pure ».

Le gouvernement assène qu'il n'y a plus d'argent pour nos retraites. A titre d'exemple l'égalité salariale Femmes/Hommes était appliquée dans les entreprises, les caisses de retraite engrangeraient en cotisations sociales plus de 5 milliards d'euros !



Il est donc plus que jamais nécessaire de se mobiliser et que les syndicats prennent les questions d'égalité salariale à bras le corps !

Le collectif Femmes Mixité est à la disposition des syndicats et des sections syndicales du département pour les aider sur les questions d'égalité (salaires, discriminations, violences...)

Vous souhaitez intégrer le collectif Femmes Mixité de notre Union Départementale ? vous avez des questions ? n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : [collectiffm92@gmail.com](mailto:collectiffm92@gmail.com)

**Au travail comme dans la vie :  
Gagnons l'égalité !**



# 53<sup>ème</sup> Congrès Confédéral

La CGT a une nouvelle secrétaire générale, en la personne de Sophie Binet (41 ans), jusqu'alors Secrétaire Générale de l'Union des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT (Ugict). A la clôture du congrès elle a déclaré que le document d'orientation serait sa feuille de route, a rappelé qu'il n'y aurait ni trêve ni médiation concernant la lutte contre la réforme des retraites et s'est engagée à rassembler la CGT.

Aujourd'hui, nous devons rassembler, recoudre, construire dans le respect de toutes les organisations qui la compose une CGT fracturée entre les professions et les territoires. L'enjeu n'est pas de s'enfermer dans des querelles ou des oppositions stériles, c'est construire la CGT de demain ancrée dans le réel, les luttes et les aspirations du monde du travail.

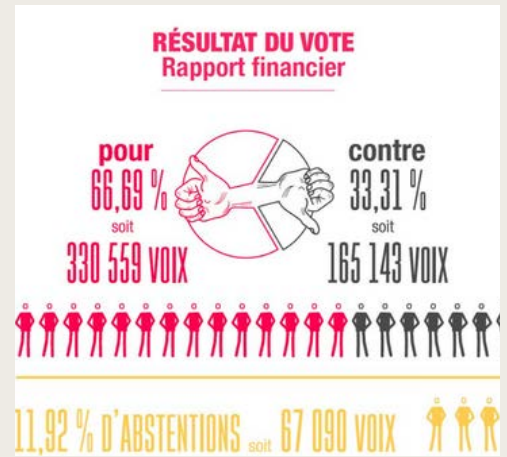
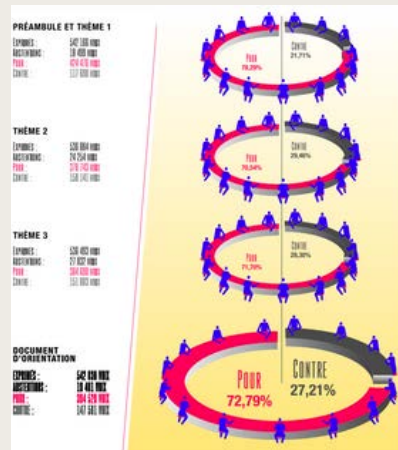
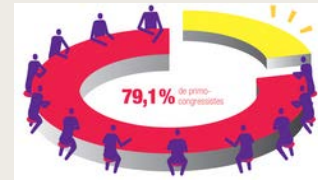
Nous avons une feuille de route et un document d'orientation, une direction élue qui doit maintenant passer aux actes !



L'UD CGT 92 remercie les délégué·es qui ont représenté les syndicats de notre territoire et adresse toutes ses félicitations à Sophie, qui est notre nouvelle Secrétaire Générale et également coopérante de notre UD 92.



# Repères chiffrés



Félicitations à notre camarade Nawel Benchlikha, membre du Bureau de notre UD, élue à la Commission Exécutive Confédérale pour un second mandat. Nawel est bien connue dans le département, puisqu'elle a été Secrétaire Générale de l'Union Locale de Malakoff/Montrouge/Vanves. C'est sous son impulsion que le SIEMMVE, syndicat inter-entreprise, fut créé ; Le SIEMMVE permet d'organiser les salarié·es dit·es isolé·es, dans le respect des statuts confédéraux, en leur offrant une vraie qualité de vie syndicale. Le SIEMMVE compte aujourd'hui plus de 200 adhérent·es. Nawel, de par son expérience militante, a su renforcer les liens entre l'UD et nos unions locales. D'ailleurs elle a créé le collectif des UIs du Sud du département.



Lors de son premier mandat confédéral, Nawel a co-animé le collectif Jeunes de la Confédération et c'est grâce à l'action de ce collectif que la CGT tisse des liens avec les organisations de jeunesse. Elle a également été pilote du collectif "Déploiement Syndical" et est à l'origine de la formation "déployer la CGT à partir de la parole des salarié·es". Nawel est aussi Secrétaire Régionale à l'URIF en charge de la Vie Syndicale.



# Nos Luttes

Pour les salaires, les conditions de travail, les emplois, mais aussi pour la sauvegarde de nos retraites et dire NON à la Réforme Macron, les salarié-es, syndiqué-es et syndicats du département sont en lutte depuis le début de l'année. Tractages, manifestations locales, initiatives intersyndicales, assemblées générales interprofessionnelles ou soutien des piquets de grève aux salarié.es en lutte...



## Pêle mêle photos

Manifestations locales Malakoff/Vanves/Montrouge, Fontenay-aux Roses, Issy-Les-Mx et Boulogne, Manifestations unitaires et interprofessionnelles de janvier à avril 2023 sur Paris  
Carnaval des luttes de Colombes, Initiatives des syndicats, Hôpital Beaujon, Nestlé France, Educ'Action 92, Truffaut, Monoprix...  
Tractages avec les Unions Locales de Malakoff, Nanterre et Gennevilliers, Déploiement devant l'ARS de Nanterre, Assemblées Générales interprofessionnelles de Malakoff, Bagneux, Nanterre et Gennevilliers, Opération de tractage en intersyndicale à la Défense, Initiative du 8 mars et sur l'Egalité Professionnelle...

# Départementales

... Voici un aperçu non exhaustif de leurs initiatives et mobilisations. Pour nous informer de vos luttes n'hésitez pas à contacter l'UD, nous publierons vos photos dans un prochain numéro.



## Pêle mêle photos

... Barbecue festif à la Tiru Issy, Casserolades et Comité d'accueil élu.es macronistes sur le territoire, Déploiements devant la préfecture et le Médef de Nanterre. Filtrages sur le port de Gennevilliers en intersyndicale, Déploiements de banderoles, Soirées de soutien aux Grévistes à Bourse du Travail de Malakoff, Gennevilliers et Nanterre.



# SYCTOM-ISSY !

## Unemobilisationexemplaire!

### Contexte

Depuis le 7 mars la filière "déchets" est, comme d'autres secteurs, vent debout contre la réforme des retraites. Il faut dire que les conditions de travail de cette filière sont particulièrement dures. D'ailleurs, l'espérance de vie des salarié·es des métiers du traitement des déchets est moindre. Ainsi on estime à 16 ans l'espérance de vie moyenne d'un·e éboueur·se après 60 ans. Ces métiers, invisibles mais essentiels, dans nos villes souffrent, en plus de dures conditions de travail, de faibles salaires.

### Revendications

Outre une reconnaissance de la pénibilité de leurs métiers, les salarié·es revendiquent une revalorisation des salaires de 200€ Euros bruts pour tou·tes, une prime qualité de 150€ comme les autres usines du groupe Veolia, et l'augmentation des coefficients des salarié·es bloqué·es depuis plusieurs années. Le centre de tri et d'incinération du Syctom d'Issy existe depuis plusieurs années, les salarié·es sont passé·es depuis 10 ans sous la gérance de 4 entreprises différentes. La dernière en date, Xveo est une des 150 filiales du Groupe Veolia.



En passant sous la coupe de Veolia, plusieurs primes dont bénéficiaient les salarié-es ont été supprimées, alors que les primes du Groupe Veolia ne leur ont pas été octroyées. Les salarié-es réclament donc l'égalité de traitement entre tou-ttes les salarié-es de ce même groupe, avec un seul adage : à travail égal, salaire égal !

La direction reste sourde, depuis des mois, et refuse de négocier quoi que ce soit. Le coefficient de certain.es ouvrier.es sont inférieurs au SMIC ! Au début du conflit les cadres DRH de l'entreprise ont même remplacé les ouvrier-es en grève sur les chaînes. L'argument avancé par la direction est que l'entreprise est déficitaire alors que le Groupe Veolia a racheté récemment le Groupe Suez pour 13 milliards d'euros !

## Réforme des retraites

La réforme des retraites s'est ajoutée, elle aussi, aux revendications portées par les salarié-es. Elle supprime les régimes spéciaux et ne reconnaît pas la pénibilité des métiers. Les fédérations CGT Services Publics, Transport et Mines Energie qui interviennent dans la filière "déchets", appellent depuis le 7 mars les salarié-es à poursuivre la mobilisation, à participer aux actions de blocages des sites, aux manifestations. L'Union Départementale et ses syndicats viennent en soutien de cette mobilisation, dans un cadre unitaire le plus large possible. Ainsi, sur les piquets il n'est pas rare de croiser nos camarades de FO ou de Sud venu-es elles et eux aussi prêter main-forte. Un barbecue festif a même été organisé par nos camarades territoriaux Cgt de Boulogne.

Les salarié-es de la filière "déchets" affirment par leur grève exemplaire leur volonté d'obtenir le retrait de cette réforme injuste et brutale ! Pour participer à la caisse de grève : contact : Ali (coordinateur régional) au 07.87.50.30.56

# Paroles de Syndicat

## CapGemini

### Nouveaux modes de communication



Laurence Mequecin,  
S.G du syndicat CAP  
Gemini entourée de  
Sophie Binet, notre  
nouvelle Secrétaire  
Générale et Laurent  
Pagnier de l'URIF

#### Pour une syndicalisation pérenne!

Chez Capgemini, comme dans toutes les ESN(\*), la communication syndicale vers les salarié-es est compliquée : peu de salarié-es sur site, hors administratifs, beaucoup de salarié-es en clientèle.

Pendant longtemps, nous avons néanmoins été au contact des salarié-es partout où c'était possible, avec des tracts réguliers, des Flash des CE (puis CSE), etc.

Nous avons, dans cette optique, défini les sites stratégiques à cibler spécifiquement : les plus gros sites où nous n'avions pas de syndiqué-es. Et cette stratégie a payé, nous avons ainsi réussi à constituer des sections syndicales sur des périmètres où nous n'avions aucun-e syndiqué-e il y a quelques années. et bon an, mal an, le nombre de syndiqué-es restait constant.

En 2019, nous avons décidé de tenter de faire un envoi par mail aux salarié-es. La réponse de Capgemini a alors été sans appel, domaine cgt-capgemini.fr sur les serveurs blacklisté ! C'était du one shot ! Nous avons alors poursuivi notre stratégie de communication habituelle.

La donne a changé avec le Covid. Tout d'un coup, presque plus de salarié-es sur site, impossible de diffuser de l'information de la main à la main avec 100% des salarié-es en télétravail ! Mais les syndicats doivent pouvoir diffuser l'information vers les salarié-es ! Il y avait donc un vide juridique : d'un côté une interdiction d'utiliser les mails, et de l'autre, celle de nous empêcher de communiquer auprès des salarié-es !

Nous nous sommes donc engouffrés dans la brèche, et avons recommencé à envoyer des mails sur les boîtes professionnelles - avec un nouveau nom de domaine.

Le premier mail "Covid" étant passé sans encombre, et la direction se retrouvant dans l'incapacité de nous faire taire, nous avons pu depuis cette période établir une communication régulière vers les salarié-es.

Un des premiers effets a été de nombreuses remontées de salarié-es sur leurs difficultés, et de très nombreuses demandes d'assistance. Nous avons senti que d'un coup, beaucoup de salarié-es découvraient notre existence, et de fait, nous sollicitaient beaucoup plus !

Paradoxalement, en étant moins sur le terrain, nous avons été plus proches des salarié-es pendant ces périodes de confinements, qu'en allant à leur rencontre régulièrement sur les sites.

Depuis la fin des confinements, nous avons repris les visites de sites et les tractages au lieu d'entrée du personnel, mais nous avons également poursuivi notre stratégie de communications régulières par mail. La vision de la hiérarchie sur le télétravail a changé : de mal vu, il est devenu une norme ! D'autant qu'un nouvel accord télétravail a été signé en 2021, facilitant encore le recours au TT.

(\* ) ESN : Entreprises de Services Numériques



## La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir  
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**



La Macif,  
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

# VIE SYNDICALE

## SYNDICALISATION

**Avec une population de 1 572 519 habitant·es, les Hauts-de-Seine représentent le 2ème département le plus peuplé de l'Île de France** après Paris et compte un salariat de 940 800 emplois publics et privés (+ 16 % en 10 ans), soit 20 % des emplois franciliens. Les Hauts-de-Seine sont avec Paris, le seul département à offrir un nombre d'emplois supérieur à celui de ses résidents.

Cela fait maintenant un an et demi que notre 20ème congrès départemental s'est tenu et nous avons désormais une nouvelle direction. Il est venu le temps de faire un point sur l'activité de notre UD, tout en se remémorant que nous avons eu, avant cela, une période où l'activité a été moindre que celle d'aujourd'hui dû au COVID et/ou à plusieurs dysfonctionnements.

Actuellement beaucoup de collectifs fonctionnent sur l'UD du 92 : le collectif sans papier, fonction publique, femmes mixité. D'autres se créent comme celui de la communication et d'autres encore, seront mis en place conformément à notre feuille de route.

Les salarié·es et syndiqué·es peuvent être de nouveau accueilli·es dans nos locaux (permanences téléphoniques et physiques). Les liens avec nos différentes structures se sont renforcés, notamment grâce aux réunions mensuelles avec les unions locales. Sans compter les différentes luttes qu'il y a eu sur le département et également de l'actualité sur la lutte contre la réforme des retraites où nous avons beaucoup d'initiatives et aussi surtout sur des villes où historiquement les habitant·es sont peu mobilisé·es à l'exemple de Chaville et Fontenay-aux-roses.

Il ne faut pas oublier qu'outre les femmes, qui seront les grandes perdantes de cette réforme, les jeunes seront eux aussi fortement impactés. On constate que notre jeunesse est excédée : elle ne veut pas être sacrifiée alors qu'elle subit déjà de plein fouet la précarité, le mal logement et le chômage (1.4 millions de chômeur·ses ont moins de 29 ans). Cette réforme va donc aggraver cette situation. D'ailleurs le chômage des jeunes entraîne une paupérisation qui va s'amplifier encore avec la réforme

de l'assurance chômage, et c'est sans compter le décret paru il y a quelques jours annonçant que les salarié·es qui souhaiteraient abandonner leur poste seraient considéré·es comme démissionnaires.

### + 30.000 adhésions mais...

Le point positif et important que nous devons retenir c'est que nous avons une augmentation d'adhérent·es dans tous les syndicats représentatifs et notamment à la CGT avec pas moins de 30 000 nouvelles adhésions nationalement qui rejaillissent sur notre département où nos syndicats mènent en parallèle de la bataille pour nos retraites, des luttes pour une réelle augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail.

Nous avons des syndicats qui ont eu une forte augmentation d'adhérent·es que ce soit avant ou depuis le début du mouvement. Cela est dû à leurs bonnes activités militantes sur leurs entreprises et aussi à la qualité de leur vie syndicale.

# VIE SYNDICALE

## ET SYNDICALISATION

### Savoir se compter...

Sur le nombre d'adhérent·es sur le département pour l'exercice 2021, nous sommes 10 828 adhérent·es soit 352 de moins que l'année 2020. Ensuite sur l'exercice 2022 qui n'est pas encore clos nous avons un retard de 3 148 FNI sur 2021.

Dans ce contexte actuel nous avons besoin de compter nos forces militantes pour continuer la lutte et aussi connaître les nouvelles adhésions qu'elles soient faites en ligne ou par nos syndicats depuis le début d'année. Cela nous permettra aussi de pouvoir monter des listes CGT pour les élections professionnelles. Nous sommes rentrés dans un nouveau cycle électoral 2021-2024, pour l'instant notre représentativité sur le département est de 14,10% , loin derrière la CFDT qui est à 26.50% !

Toutes les entreprises ne sont pas encore rentrées dans le cycle de période électorale, en particulier celles qui ont eu leurs élections en 2019 et qui seront dans le processus électoral dans les jours et mois qui viennent. Il est donc important de bien s'organiser

pour finaliser les adhésions en lignes, d'avoir un suivi du début jusqu'à à la fin des élections professionnelles mais aussi au-delà et de structurer nos syndicats et d'en créer de nouveaux. Pour les syndiqué·es dit·es isolé·es , il faut s'appuyer sur la résolution du 49ème congrès confédéral et de l'exemple sur le département du syndicat SIEMMVE .

### Pas de syndiqué·e sans syndicat !

**Il faut également veiller , à ce que chaque syndiqué·e, ancien·ne ou nouvel·le, soit formé·e et informé·e de tout ce qui se passe. Oui il faut qu'ils/elles soit formé·es suivant leurs besoins, qu'elle/il ait des mandats ou pas, qu'elle/il soit en responsabilité syndicale ou pas !**

Tous cela fait partie du plan de syndicalisation que nous avons mis en place et qui concerne à la fois les ICTAM et les employé·es/ouvrier·es du département. Il faut élargir notre campagne de syndicalisation au privé·es d'emplois, jeunes ou retraité·es pour qu'elles et ils ne soient plus isolé·es. Il nous faut s'organiser collectivement dans les entreprises, les administrations, les services et sur le territoire !

**Notre force c'est le nombre !**

**Nous devons continuer la lutte, face au déni de démocratie de ce gouvernement qui a décidé de rester sourd aux revendications de la rue et qui s'entête dans les mesures antisociales.**

**Nous disons : « ça suffit ! »**

# Infos Droits

## Focus sur l'Accident de Travail

Un accident de travail est un événement soudain, survenu dans le cadre de votre travail et qui, quelle qu'en soit la raison, vous a causé un dommage corporel ou psychologique.

Vous êtes victime d'un Accident du Travail ?

- Vous avez 24h pour prévenir votre employeur, soit sur le lieu de l'accident, soit par courrier recommandé (sauf cas de force majeure !).
- L'employeur a ensuite 48h pour déclarer l'AT à la Sécurité Sociale (CPAM ou MSA) et peut formuler un avis sur le caractère professionnel ou non de l'accident. En cas de manquement de l'employeur à cette obligation, il est passible d'amende et vous avez 2 ans pour déclarer vous-même l'AT à l'Assurance Maladie.
- Vous devez faire constater votre état par le médecin de votre choix, qui établira un certificat médical initial (1 exemplaire envoyé à la CPAM ou MSA, 1 ex pour vous) précisant la nature des blessures ou lésions, leur localisation, les séquelles possibles, etc...
- L'AT peut avoir une origine ou des conséquences :
  - Physiques : douleur musculaire, hématome, coupure, brûlure, foulure, fracture, malaise cardiaque...
  - Psychologiques : malaise, choc émotionnel, crise nerveuse...
- Votre Accident du Travail peut entraîner un « arrêt de travail », prescrit par le médecin qui vous a examiné·e. Le médecin vous remet un « Avis d'arrêt de travail », à compléter et envoyer, sous 48h, aux services médical et administratif de l'Assurance Maladie (volets 1 et 2) et à votre employeur (volet 3).
  - Est présumé Accident du Travail, tout accident survenu sur votre lieu de travail, même si vous êtes en pause ou en stage de formation professionnelle continue (Jurisprudence).
- Prise en charge du salaire et des frais :
  - L'employeur doit vous délivrer une « feuille d'accident » pour la prise en charge de vos frais médicaux.
  - Votre rémunération est maintenue pendant toute la durée de votre incapacité de travail, à un niveau dépendant de votre situation (cas général : 90% de la rémunération brute le 1er mois), par le versement d'Indemnités Journalières (IJ) de la Sécurité Sociale (éventuellement en complément d'un versement de l'employeur).
- Reconnaissance ou non de l'Accident du Travail :
  - Dès réception de la déclaration et du certificat médical, la Sécu a 30 jours pour statuer (« délai d'instruction ») ou notifier une exploration complémentaire (sans réponse ou réponse >30j, le caractère professionnel de l'AT est reconnu) ;
  - En cas de contestation du caractère professionnel par l'employeur ou de demande de la Sécu, +2 mois pour réaliser un examen (questionnaire ou médecin-conseil) ou une enquête complémentaire ;
  - Après examen ou enquête, la Sécu vous notifie personnellement sa décision, ainsi qu'au médecin et à l'employeur, en indiquant les voies et délais de recours auprès de la Commission de Recours Amiable.

**A noter : l'Accident du Travail ne doit pas être confondu avec l'Accident de Trajet, survenu pendant le trajet qui vous achemine sur votre lieu de travail et qui entraîne d'autres conséquences. Attention ! Il est important de déclarer un AT, même si les dommages subis ne vous semblent pas graves sur le moment, car il se peut qu'il y ait des conséquences non visibles immédiatement ou des suites à votre accident. Au minimum, faites inscrire votre accident sur le « cahier des accidents bénins », tenu au Service de Santé au Travail ou par le responsable de la santé/sécurité de votre entreprise.**

# Culture

## Film

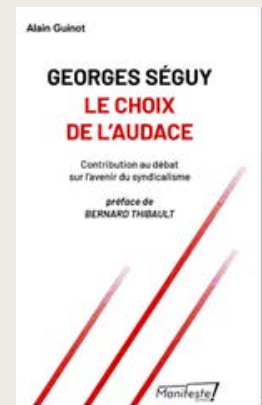
Quelques mois après mai 68, Robert, normalien et militant d'extrême-gauche, décide de se faire embaucher chez Citroën en tant que travailleur à la chaîne. Comme d'autres de ses camarades, il veut s'infiltrer en usine pour raviver le feu révolutionnaire, mais la majorité des ouvriers ne veut plus entendre parler de politique. Quand Citroën décide de se rembourser des accords de Grenelle en exigeant des ouvriers qu'ils travaillent 3 heures supplémentaires par semaine à titre gracieux, Robert et quelques autres entrevoient alors la possibilité d'un mouvement social.

L'ETABLI est l'adaptation de l'illustre roman éponyme de Robert Linhart.

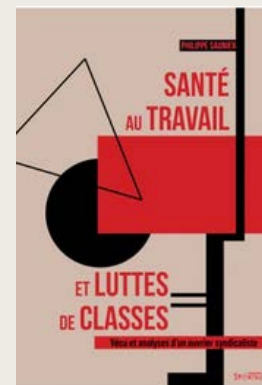


## Livres

S'appuyant sur sa propre expérience de dirigeant confédéral, Alain Guinot retrace l'apport au mouvement social de Georges Séguy, grande figure de la CGT. Il met en lumière la modernité de la pensée et de l'action de celui qui sut, à plusieurs reprises – notamment en mai 1968 et lors du 40e Congrès de la confédération en 1978 – faire des choix audacieux. Si l'histoire ne fournit pas de recettes toutes faites, elle livre de précieux enseignements pour relever les défis existentiels posés aujourd'hui au syndicalisme. Alain Guinot s'en nourrit pour proposer des pistes pour un « renouveau syndical ».



De ses responsabilités CGT de la zone industrielle du Havre et du département, Philippe Saunier a accumulé de l'expérience sur les questions de santé au travail dans les autres professions. Au plan national, il est l'un des animateurs d'un collectif sur la santé au travail qui englobe les risques industriels et l'environnement. Il ne propose pas une théorisation de surplomb mais examine des luttes de classe, en contextualisant la diversité des statuts et des entreprises (quelques repères, p. 221-223). Ce travail permet de tracer des possibilités pour un changement du système de santé, développant pour les salarié-es et au-delà un contrôle démocratique et des initiatives collectives.



# A vos agendas !



- 06 juillet 2023 : Collectif d'été
- 10 août 2023 : Collectif d'été
- 31 août 2023 : CE élargie/AG de rentrée
- 14 novembre 2023 : Comité Général




Vous recevrez les informations pratiques sur l'organisation des réunions et plus particulièrement du Comité Général, par le biais de flash Infos. Si vous ne recevez pas nos publications mails, merci de nous le faire savoir à : [contact@ud-cgt92.fr](mailto:contact@ud-cgt92.fr) ; nous vous rajouterons à notre mailing-list.

## Syndiquez-vous !

La CGT a vocation de défendre les intérêts individuels et collectifs des salarié-es. Dans un contexte de recherche de "réduction du coût du travail", nous constatons que nous n'avons pas les mêmes intérêts que nos employeurs. Nous pensons que si nous prenons nos affaires en main, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup de services ou d'entreprises, l'action collective a permis des avancées en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité... Force est de constater que plus les syndiqué-es sont nombreux-ses, plus l'ensemble des préoccupations sont embrassées par le syndicat, c'est-à-dire les syndiqué-es pris-es collectivement. L'adhésion à une organisation syndicale est une démarche individuelle et confidentielle. La CGT ne communique ni ne transmet les informations de ses adhérent-es.

**AUGMENTER NOS SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE**  
**Pour gagner la retraite à 60 ans et une revalorisation des salaires et pensions maintenant**  
**QUEL-LES QUE SOIENT VOTRE LIEU DE TRAVAIL, VOTRE CATÉGORIE**  
**PROFESSIONNELLE, C'EST LE MOMENT D'AGIR.**

 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Âge : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Entreprise (nom et adresse) : \_\_\_\_\_

Bulletin à remplir ou à recopier sur papier libre et à adresser  
à l'Union Départementale CGT des Hauts-de-Seine  
32-34 avenue des Champs Pierreux - Immeuble la Rotonde  
92000 NANTERRE

# + Restons connecté .es



## Union Départementale CGT 92

La Rotonde 32-34 avenue des  
Champs Pierreux  
à Nanterre  
Tel : 01.41.20.91.00  
Les lundis, mardis, jeudis  
de 9h30 à 16h30  
Permanence téléphonique  
tous les jours

Retrouvez  
toutes nos  
coordonnées



## COMITE DE RÉDACTION

Delphine Colin  
Régine Ferreira  
Cédric Mastain  
Laurence Mequecin  
Elisabeth Ornago

Avec le concours de  
Anne Thiry et Isabelle Hérault



**POUR UNE CGT REVENDICATIVE ET COMBATIVE !**